



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO**DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES**

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 07/09/2023

L.C.R.

Echéance le : 31/10/2023

Magasinier :

LAMERAND DELPHINE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

36 A AVENUE DE L'ESPINOUSE

34600 HERPIAN

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4141959	0165285			Zone Expedition : 03			4723702
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4723702 DU 07/09/2023 ** BEL YANNICK							
I: FILTRE A HUILE OV	SOGLS923 COSAD4	10,00	4	3,90		3,90	39,00
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 39,00							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total T.T.C	
PI : 39,00				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000		46,80	
DIV : 0,00				39,00			
				7,80			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4141959	0165285	4723702

Echéance le : 31/10/2023

07/09/2023 46,80



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités : simples sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621 122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.